

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAITEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-069

Code nomenclature : 5.8 – Décision d'ester en justice

Objet : Autorisation d'ester en justice

Monsieur le Président indique qu'un usager du service assainissement non collectif (Monsieur SCHWELCHER Nicolas – 23 SAINT AGNANT DE VERSILLAT) a déposé une requête au Tribunal Administratif de Limoges pour contester une astreinte pour non réalisation des travaux suite à l'achat d'un bien immobilier. Il propose d'être autorisé à agir en justice pour défendre les intérêts d'Evolis 23 y compris, si nécessaire, en recourant aux services d'un avocat.



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur Le Président à agir en justice pour défendre les intérêts d'Evolis 23 y compris en recourant, si nécessaire, aux services d'un avocat.

Publication le : 29 JUIN 2026

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 325 079 00073